



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 6957

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le fait que, depuis plusieurs mois, la Fédération nationale des orthophonistes a souhaité le rencontrer car, jusqu'à présent, les dossiers concernant la profession sont bloqués par le nouveau Gouvernement. Il serait injuste que toute solution constructive ne soit pas cherchée et en tout état de cause, il serait anormal de refuser tout dialogue. Il lui demande en conséquence dans quelles conditions il envisage d'organiser les contacts sollicités par la fédération des orthophonistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6957

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4330

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)